

08 jan 2014 -01:26

Participer ou non au dépistage du cancer du sein? Petit tour d'horizon des avantages et des inconvénients dans un langage accessible à toutes

Vais-je me soumettre à un examen de dépistage du cancer du sein ou non ? Cela améliorera-t-il mes chances de survie ? Ce dépistage ne présente-t-il pas aussi des inconvénients ? Que se passe-t-il si une anomalie est découverte ? Ce sont là quelques-unes des questions que les femmes peuvent se poser lorsqu'un dépistage leur est proposé. Afin de pouvoir choisir en connaissance de cause, toute femme doit avoir reçu une information claire et exhaustive sur les avantages et les inconvénients de se faire dépister ou non. Le KCE a élaboré un ensemble de messages neutres à l'intention des femmes qui ne sont pas particulièrement à risque d'avoir un cancer du sein. Une attention particulière a été apportée à la clarté du discours afin de le rendre accessible à toutes les femmes. Ce matériel didactique est destiné à toute personne active dans le domaine, et peut être utilisé avec les femmes concernées ou peut être inséré dans une documentation écrite.

De manière générale, 40 ans est l'âge à partir duquel une femme peut se voir proposer un dépistage du cancer du sein, voire le demander d'initiative, même si elle n'a ni symptôme ni antécédent familial. Cette proposition peut être formulée par le gynécologue ou le médecin de famille. Les femmes âgées de 50 à 69 ans sont invitées de manière systématique par les pouvoirs publics à se soumettre tous les deux ans à un dépistage gratuit du cancer du sein.

Pour être en mesure de décider en connaissance de cause de participer ou non au dépistage, la femme doit recevoir une information claire et exhaustive. Force est de constater que cette information répond à un besoin réel. Pour ce faire, le KCE a collecté toutes les informations scientifiques pertinentes en se basant sur les études internationales et sur les données belges. Les informations et les chiffres qui résultent de ce travail sont présentés le plus souvent possible sous forme de schémas faciles à comprendre. Ce matériel ne comporte aucune prise de position en faveur ou en défaveur du dépistage. L'intelligibilité de ce matériel a été testée auprès d'un échantillon de femmes de tous niveaux d'instruction afin de le rendre accessible au plus grand nombre.

La grande majorité des femmes n'est pas exposée à un risque accru

L'information est destinée à la grande majorité des femmes (94%) qui ne présentent pas de risque accru de cancer du sein. Par contre, il est recommandé aux femmes présentant un risque accru (p. ex. des antécédents de cancer du sein dans la famille) ou ayant des symptômes, (p.ex. un nodule dans le sein) de consulter leur médecin afin d'obtenir un complément d'information.

Le risque d'être atteinte d'un cancer du sein dépend dans une très large mesure de l'âge

Une femme sur 9 aura un cancer du sein. Cette assertion est de notoriété publique et suscite souvent de l'inquiétude. C'est la raison pour laquelle il convient de nuancer ce propos. Le chiffre 9 exprime le risque sur toute une vie et varie considérablement en fonction de l'âge. C'est ainsi que dans la quarantaine, seule une femme sur 50 est atteinte du cancer du sein. Ce risque augmente jusqu'à la septantaine pour diminuer ensuite.

Avantage : diminution de la mortalité due au cancer du sein

Contrairement à ce que l'on pense parfois, le dépistage ne diminue pas le risque de cancer du sein. Il peut toutefois réduire le nombre de décès dus au cancer, parce qu'il permet une détection précoce du cancer et ainsi un traitement plus efficace.

Inconvénient: surtraitement et irradiation

Les femmes ne semblent pas être au courant des inconvénients liés au dépistage du cancer du sein. Cette information est pourtant nécessaire à une prise de décision mûrement réfléchie.

Un désavantage du dépistage réside dans la découverte et le traitement de cancers « dormants ». Il s'agit de cancers du sein qui ne se développent pas et qui n'auraient jamais été découverts sans le dépistage. Les médecins ne peuvent pas prédire l'éventuel réveil de cancers dormants et traitent dès lors toutes les tumeurs découvertes pour des raisons de sécurité.

Avant la ménopause, les rayons X de la mammographie peuvent également causer le cancer du sein. C'est une des raisons pour lesquelles le dépistage systématique chez les femmes de 40 à 49 ans n'est pas recommandé par les pouvoirs publics.

L'utilité d'associer d'emblée l'échographie à la mammographie n'est pas prouvée

Le matériel présenté, concerne les campagnes de dépistage organisées par les autorités et qui satisfont aux normes de qualité européennes.

Ce matériel ne concerne donc pas le dépistage réalisé par un médecin individuel, comprenant une mammographie suivie directement d'une échographie. Ce type de dépistage n'est pas recommandé car son utilité n'est pas prouvée.

Le KCE recommande à toutes les instances et personnes qui promeuvent et/ou exécutent le dépistage du cancer du sein de dispenser aux femmes une information compréhensible et exhaustive. Ce n'est que de cette manière que les femmes, fortes d'une liberté accrue, pourront prendre une décision mûrement réfléchie.